

Organisation d'une documentation sur les accidents
de chemins de fer à l'étranger

(s) CD 9.1.40 19 II 1°

Organisation d'une documentation sur les accidents de chemins de fer à l'étranger

Extrait du P.V. de la séance du Comité de Direction
du 9 janvier 1940

QU. II - Organisation d'une documentation
sur les accidents de chemins de fer
à l'étranger

(s) p. 19

M. DEVINAT. - Je voudrais savoir s'il existe à la S.N.C.F. un service qui s'occupe de se documenter exactement sur les accidents survenus à l'étranger. En particulier, on nous a parlé des accidents survenus en Allemagne. On en donne ici et là des explications plus ou moins exactes. En connaissons-nous les causes réelles ?

M. BERTHELOT. - Nous ne pouvons guère avoir des renseignements là-dessus que par la presse.

M. LE PRÉSIDENT. - Nous ~~en avons~~ avons cependant ~~quelques~~ des correspondants en Suisse et en Hollande.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. - Ils nous donnent, en fait, des renseignements intéressants.

M. LE MESSAGER. - Oui, en matière commerciale. Mais ils ne sont pas des techniciens et, en matière d'accidents, ils ne peuvent guère que répéter ce qu'on leur dit.

Ces questions sont d'ailleurs extrêmement délicates. Les juges d'instruction n'y comprennent pas grand chose. Et peu de fonctionnaires sont en état de donner des détails techniques, comme vient de le faire M. BERTHELOT.

M. DEVINAT. - L'importance de cette question ne mériterait-elle pas que nous demandions à des gens qualifiés de nous documenter d'une façon sérieuse ?

Je me rends très bien compte des difficultés à surmonter, mais j'attache une importance particulière à des jugements qui seraient portés par des gens compétents. Lorsque l'on entend parler en public des accidents survenus en Allemagne, même s'il s'agit de gens qualifiés, on s'aperçoit qu'ils sont attribués à des causes qui varient avec chaque informateur. Il n'est pas sans importance pour nous d'être fixés sur ce point. Si vous^{ne}/le pouvez pas, je n'insiste pas, mais si cela est possible, j'ai l'impression que nous pourrions en retirer un très grand profit. Je crois même que ce serait un renseignement précieux au point de vue gouvernemental.

M. LE BESNERAIS. - Je vais tâcher de me renseigner.